

**Questions et remarques de Solidaires Finances Publiques 62,
envoyées ce lundi 6 avril à M.Girault avant la prochaine audio-conférence.**

Bonjour,

Le télétravail déployé plus massivement depuis le début de cette crise sanitaire permet à nos collègues d'éviter tout risque de contamination en continuant de remplir leurs missions prioritaires en totale sécurité.

Il est donc dommage de retarder encore ce déploiement. Pour **Solidaires Finances Publiques 62**, le télétravail est bien, comme vous l'écrivez, une forme recommandée d'activité, mais nous aurions aimé que soit ajouté :

"en ce qu'elle garantit, en cette période de crise sanitaire, une sécurité accrue pour les agent-es".

Jeudi dernier des collègues devaient enfin recevoir un ordinateur portable garant d'une meilleure sécurité pour leur santé. Et voilà qu'elles-ils apprennent, en début d'après-midi, qu'elles-ils devront encore attendre. **Pouvez-vous, afin de les rassurer, définir plus clairement la notion de "début de semaine" ? Le début de semaine sera-t-il le même pour les agent-es du secteur côtier ?**

Voilà déjà plus d'une semaine qu'un mail a été adressé aux responsables de services, notamment de SIE, afin qu'elles-ils adressent une liste d'agent-es "polyvalents et autonomes" susceptibles de pouvoir remplir les missions définies comme prioritaires. Pour votre information le message n'a, semble-t-il, pas été assez clair et certain-es responsables de services n'avaient pas imaginé que ces agent-es seraient destinées à grossir la liste des télétravailleur·ses.

Cette incompréhension est peut être une des raisons d'un "stock de précaution"? En tout état de cause, le déploiement ayant été stoppé à ce jour, **envisagez-vous, afin d'éviter les écueils précédents, de refaire une demande auprès des responsables de service qui auraient peut être de nouveaux noms à vous faire remonter ?**

Notamment, est ce que certains services seront prioritaires pour déployer le télé-travail (par exemple, SIP avec la campagne IR)

Remercier les agent-es de la DDFiP du Pas-de-Calais "pour cet engagement en faveur du service public, indispensable à la Nation" est une chose honorable mais encore faut-il n'oublier personnes. Il semble qu'il manque notamment les agent-es des SIP qui pourtant seront bientôt encore plus indispensables qu'aujourd'hui, les agent-es de PCE. Et plus globalement toutes et tous les agent-es de la DGFIP, qui interviennent quelquefois en renfort alors qu'elles-ils sont en autorisation d'absence, répondent présent-es quand on les contacte pour leur demander de se mobiliser sur une mission qui n'est pas la leur, ou qui restent chez elles-eux, confiné-es, afin de sauver des vies et de se conformer aux directives gouvernementales.

Le 1^{er} avril, les agent-e des SPF-E sont entrées dans le PCA. Comme l'ont été précédemment leurs collègues déjà sur le front, elles-ils sont angoissés par les risques de contamination. Vous nous avez déjà répondu quant à l'utilisation des mopieurs communs (ou imprimantes-étiquettes) en affirmant qu'un lavage régulier des mains limite les risques de contamination. Pourtant ses propos relayés ne convainquent pas !

Tout en restant garant-es de notre planète un spray désinfectant et du papier nettoyant pour laver régulièrement le matériel commun ou des gants pourraient rassurer nos collègues et sans doute augmenter leur protection.

Ces mesures permettraient d'une part d'assurer, comme vous l'espérez, un retour chaleureux pour nos collègues confinés suite à suspicion de COVID-19, et seraient une belle illustration de l'attention particulière que vous portez à la préservation de la santé au travail.

Ce matériel pourrait aisément être acheté par les gestionnaires de sites afin d'assurer un déploiement rapide. Un rappel en ce sens pourrait être fait par l'équipe de direction. Ces mesures sont d'ailleurs déjà mises en œuvre sur certains sites du département.

Depuis la reprise de l'activité en SPF et SPF-E, certain-es responsables demandent à tous·tes les agent-es d'être présent-es, c'est le cas à Arras, et d'assurer toutes les missions prioritaires ou non. Pourriez-vous rappeler à tous·tes les responsables de service, que le confinement est toujours la règle ? Il appartient aux responsables d'organiser des roulements et convoquer tous·tes les agent-es, en prétendant que seul-es les volontaires viennent sur le site, n'est pas la règle en cette période. **Comme l'a rappelé M. CASTANER aujourd'hui même, le déconfinement n'est pas à l'ordre du jour. Il n'a pas précisé hormis pour les agents de la Fonction Publique.**

De plus, des renforts étaient prévus pour le SPF-E de Béthune, certain-es ont été prévus tardivement (10 mn avant l'heure de réunion) que leur renfort n'était plus souhaité puisqu'il n'était pas prévu pour des missions prioritaires. **Des agent-es des PCRPs de St Omer et Calais devaient également renforcer le SPF-E de Béthune, ont-ils été contactés ou leur renfort est-il toujours prévu ? Seront-elles-ils bien positionnés sur des missions prioritaires et non sur des déclarations de succession sans droit, dont la saisie nécessite moins de temps de formation pour des agent-es n'ont affectés habituellement au SPF-E ?**

Enfin, pouvez-vous nous expliquer comment les agent-es de SIP en confinement ou en garde d'enfant vont pouvoir prendre connaissance des consignes de campagne ? Habituellement les notes de campagne sont détaillées et expliquées au cours de réunions afin de s'assurer de la bonne compréhension de chacun·e, Un dispositif est-il prévu afin de remplacer ces réunions de campagne ?

Afin d'éviter des réunions présentielles en amont de la campagne IR, pourrait-on faire le point sur les effectifs pouvant être mobilisés en SIP et prévoir des roulements évitant de réunir trop d'agent-es dans le même lieu ?

Les responsables et adjoint-es de SIP ont été contactés pour leur demander une présence de 60 % d'effectif afin de faire face aux objectifs de la campagne dès le 20 avril, et un recensement des agent-es devant être présent-es doit être fait afin de fournir des masques.

L'académie de médecine préconise maintenant de porter un masque de façon altruiste, pour éviter de contaminer les personnes que nous serions amené·es à côtoyer, afin d'éviter la propagation du virus. A t'on prévu un recensement pour tous·tes les agent·es présent·es sur les sites ?

Il est recommandé de changer régulièrement de masque (toutes les 4 heures) afin qu'il reste efficace. Prévoyez-vous de fournir un nombre suffisant de masques à tous·tes les agent·es présent·es sur les sites ?

De plus, la reprise progressive impliquera de plus en plus de collègues présent·es sur les sites, quel impact pour les agent.es techniques ?

Des responsables de services ont été contacté·es pour leur demander quelle était leur vision de la reprise. Ne serait-il pas préférable de faire un état des lieux des missions réalisées et de celles devant l'être dès la reprise afin que chacun·e puisse participer à une remise à niveau de tous les services, de façon à repartir sur des bases saines ?

Il y a quelques jours vous envisagiez un CHS-CT pouvez-vous nous communiquer une date précise ? Qui sera convié·e à ce CHSCT, titulaires, suppléant·es, expert·es ? Quelle durée ? Quel temps accordé aux OS ? Est-ce que vous allez transmettre des documents, établir un compte-rendu ? **Le dialogue social n'était pas au beau fixe avant le confinement, ne profitez pas de celui-ci pour tenir des instances « low-cost ».**

Des audio-conférences ont été mises en place avec les encadrant·es, pouvez-vous nous indiquer quels services étaient concernés ? **et pouvez-vous nous indiquer si chacun·e arrive à se connecter parfaitement, dans le cas contraire, y a t'il un compte-rendu de ces audio-conférences?**

Les états de frais des EDR après le 16 mars ont-ils été validés? Les agent·es en présentiel peuvent-ils·elles déjà établir un état de frais pour les repas du midi ?

Les SIP reçoivent énormément d'appels ou e-contact par rapport au fonds de solidarité, **qui est référent à la direction pour répondre aux questions plus complexe sur cette aide du gouvernement?**

Concernant les bons de secours, pouvez-vous nous donner un comparatif entre les bons distribués pendant le confinement et ceux distribués "en temps normal", est-ce qu'il y a une explosion des bénéficiaires ou au contraire, une raréfaction des demandes?

Lors de votre message aux agents du 2 avril, vous indiquez qu'il y a 7 suspicions de Covid-19, or la veille lors de l'audio-conférence, vous en avez annoncé 14. Est-ce que c'est 7 collègues en plus ? est-ce qu'il y a eu 7 "guérisons" dans la nuit du 1er avril ?